



Michel Felce

Conseiller Général Représentant le Personnel  
Mandat 2011 - 2017



## Lettre à mes collègues Cadres et Maîtrise

**ELECTION CGRP du 1<sup>er</sup> décembre 2011**

Cher(e) collègue,

Le 1<sup>er</sup> décembre prochain, vous êtes appelés, comme tous les agents de la Banque, à élire votre représentant au Conseil Général lors d'un **scrutin à un seul tour**. Votre choix sera de la plus haute importance.

Certes, nombre de décisions concernant nos missions assumées au titre de notre appartenance à l'Eurosystème sont aujourd'hui prises à Francfort. Certes, le conseiller élu par le Personnel se trouve seul face aux dix autres membres du Conseil Général.

Pour autant, **son rôle dans la défense des intérêts individuels et collectifs de l'ensemble du Personnel reste essentiel**. Par son action notamment auprès de la DGRH, il apporte une aide individuelle à chaque collègue, **sans considération d'appartenance syndicale, statutaire ou catégorielle**. Il porte également la voix du Personnel dans sa **fonction de défense de nos activités et de nos emplois**, en interne comme à l'extérieur.

A cet égard, vous êtes, **vous aussi, de plus en plus nombreux à subir les effets néfastes de la politique RH de la Banque** : dégradation régulière du pouvoir d'achat des rémunérations, stagnation des déroulements de carrière, insuffisance des contingents de postes offerts en promotion interne, absence de véritables perspectives d'évolution professionnelle...

De même, les « mises au placard », les recrutements et les nominations de cadres non titulaires à des postes de responsables et d'experts tendent à se multiplier, notamment dans les services du siège. Enfin, de graves menaces pèsent sur les implantations du réseau et sur nombre de nos activités.

**Pour être défendu efficacement face à la Banque**, il est donc indispensable que vous, cadres et agents de maîtrise, soyez **représentés par un collègue bien au fait de votre vécu et de vos préoccupations**, car ayant travaillé dans le réseau et au siège.

**Il importe aussi que cet élu au Conseil Général n'émane pas d'un syndicat purement catégoriel, isolé et représentant à peine 10% du Personnel.**

Par ailleurs, en prévision d'un **mandat 2011-2017 qui s'annonce crucial**, le (la) futur (e) élu (e) devra disposer d'une **connaissance approfondie de nos activités et des dossiers sociaux**. Tout aussi précieuses seront l'**expérience de la négociation**, la **recherche constante de l'unité syndicale conjuguée à la pratique des médias et au lobbying auprès des décideurs**.



De ce point de vue, ma candidature réunit les **compétences suivantes, qui me paraissent indispensables** pour vous représenter et vous défendre efficacement :

- **une excellente connaissance de l'Entreprise** acquise comme cadre du Réseau (de 1978 à 1996 et, depuis décembre 2009, en tant que directeur de l'Antenne économique de Montrouge) et du Siège (de 1996 à 1999, à la Direction des Entreprises comme adjoint puis comme chef de service),
- **une forte expérience syndicale** (d'abord comme Chef de Cabinet du CGRP, puis en tant que Secrétaire Général du SNABF Solidaires) **et sociale au service de l'ensemble du Personnel** (ex- administrateur de la CPM, de la SMCC et de la MGMR). Durant les mandats exercés de 2000 à 2009, j'ai été ainsi au cœur des négociations sur les grands dossiers de cette période difficile (restructurations du réseau et de la DGFB, retraites, complémentaire santé...),
- une authentique **volonté de fédérer les positions syndicales et de promouvoir nos missions, en interne comme à l'extérieur** (corédaction en 2001 du document intersyndical des « 100 Propositions », participation active de 2003 à 2009 au Dialogue Social Européen à la BCE et aux réunions des syndicats des banques centrales européennes).

Fort de ma détermination à vous défendre et à porter vos aspirations, je vous demande donc de faire le choix de l'efficacité et du rassemblement en me soutenant massivement.

Vous pourrez compter sur mon écoute attentive et mon total engagement.

